

En terme de dépenses de santé publique, ces pollutions évitables sont chiffrées à 19 mds€ par an, d'après une étude de l'Anses. C'est le prix de la prise en charge de l'asthme, des affections de la peau, ou des maladies cardio-vasculaires dans lesquelles ce que l'on respire, chez soi ou au bureau, tient une part de responsabilité.

Il y a bien entendu les polluants auxquels on pense : les acariens du lit, ou les particules fines du tabac, qui annihilera tous vos efforts pour « respirer sain ».

« Mais il y a aussi le meuble neuf qui diffusera du formaldéhyde durant des mois, ou le puits canadien qui va concentrer chez vous les faibles quantités de radon que contient le sol, ou les vapeurs d'essence du bidon conservé dans le garage, qui transpirent et passent dans votre maison sans que vous n'en soyez conscient ».

Dans une tragédie grecque, Mathieu Izard aurait joué Cassandra. Mais ici, avec Sabine, d'Ensuès, qui opine du chef, ou Edith, de Sausset, qui attend pour poser une question, ses prophéties sont prises au sérieux. Edith se lance : « Si je comprends bien, autant acheter ses meubles chez Emmaüs ? »

Bien vu ! « C'est certain qu'après quelques années, le cocktail de composés organiques volatils qu'il contenait ne vient plus vous irriter les poumons ! ».



Ça a l'air grave docteur !

Aujourd'hui toute une panoplie d'instruments de mesure permet à l'ingénieur, de diagnostiquer finement l'état atmosphérique d'un logement.

Les petits tubes qu'il vous invite à manipuler peuvent mesurer plusieurs aldéhydes et des composés organiques volatils, ce qui est déjà bien. Il sera analysé en laboratoire après un séjour chez vous. Le compteur de particules fines et ultrafines en temps réel est, lui, le résultat d'un progrès plus récent, comme la mesure par pesée sur filtre teflon. Les balises multipolluants répondent à des situations plus complexes, ou plus ponctuelles, pour lesquelles on mobilise des micro capteurs de précision.

« Des solutions qui peuvent coûter de quelques dizaines à quelques dizaines de milliers d'euros ! » Aussi, le bon sens, la connaissance des pratiques et des polluants assureront-ils d'abord la paix des bronches, et celle de budgets de santé publique... Mathieu Izard pourra ainsi se consacrer aux cas délicats, ceux pour lesquels il faut déterminer, par exemple, pourquoi dans une cité universitaires, certains couloirs étaient plus pollués que d'autres. Axe routier proche ? Station-service toute proche, ou raison endogène.

Sherlock Holmes nous en dira bientôt plus !



Apparemment les locaux d'Air PACA sont tout à fait respirables !

Faites un geste pour l'environnement : demandez à recevoir la lettre des odeurs par mail, en écrivant à contact.air@airpaca.org

Surveillance des odeurs

Air intérieur, à la traque aux (nombreux) polluants

La panoplie instrumentale permet de savoir ce qu'on respire, le bon sens et l'information peuvent, eux, vous donner les outils efficaces de la prévention.

Mesurer les polluants de l'air intérieur, ça vous donne des airs de Sherlock Holmes, parfois ! Ainsi pour Mathieu Izard, qui devait déterminer si, oui ou non, le restaurant était bien responsable des fortes odeurs ressenties à l'étage. « Avec 250 microgrammes par mètre cube en particules fines (PM2,5) au lieu des 10 µg attendus et des concentrations en acroléine supérieures à la valeur de référence en air intérieur, un composé organique volatil typique des activités de cuisines, on pouvait le penser » souligne l'ingénieur d'études devant une douzaine de nez bénévoles rassemblés à Martigues pour leur réunion annuelle. « Une enquête poussée a montré, à partir de là, que le restaurant avait ôté son faux-plafond de sa cuisine afin de gagner du volume... du coup, les polluants émis par les activités de cuisine passaient librement dans la pièce située au-dessus. Le gérant a dû faire réaliser les travaux de rectification ».

L'air intérieur contient de multiples polluants. C'est à une journée de sensibilisation au problème que les « nez » étaient conviés le 18 novembre dernier. (suite page 4)



➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

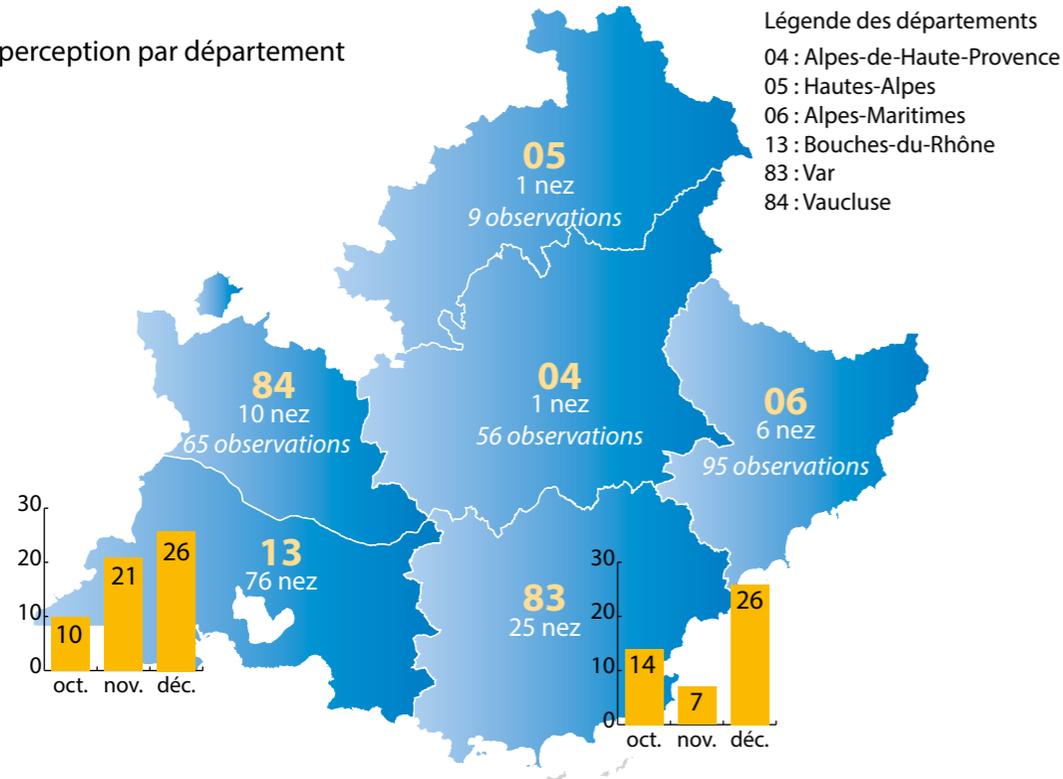
➤ Signalez une gêne olfactive

04 42 02 45 75
www.sro-paca.org



Papier recyclé

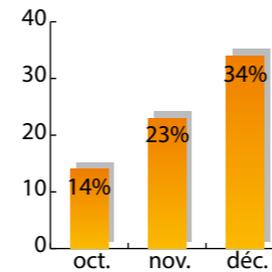
Taux de perception par département



Jury de nez

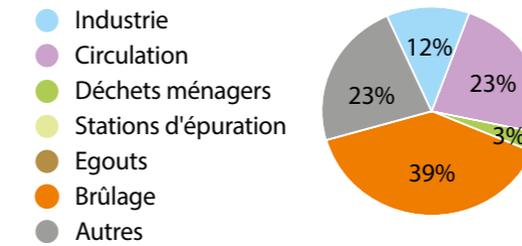
Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception régional moyen est de 24 %, c'est-à-dire qu'en moyenne plus de deux observations sur 10 ont donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre. Ce taux est en hausse par rapport à celui du trimestre précédent.



Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Les odeurs les plus citées sont classées dans la rubrique « brûlage », en très forte hausse par rapport au trimestre précédent. Le brûlage des déchets verts, bien qu'interdit, est souvent pratiqué en automne/hiver.



Zoom jury

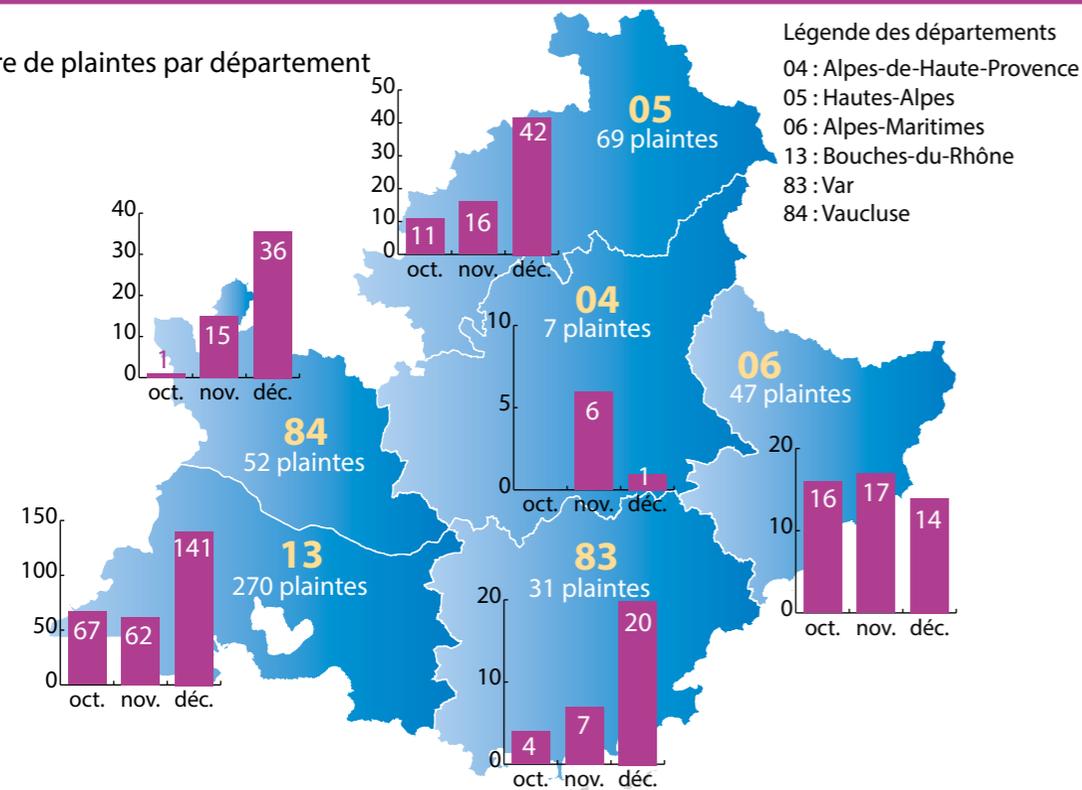
Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 33.

Nombre d'observations entre octobre et décembre 2016 : 1950.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 7.

Air PACA a organisé le 18 novembre 2016 après-midi une rencontre avec les nez bénévoles dans ses locaux de Martigues.

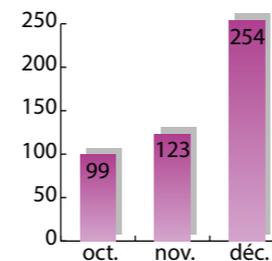
Nombre de plaintes par département



Plaintes

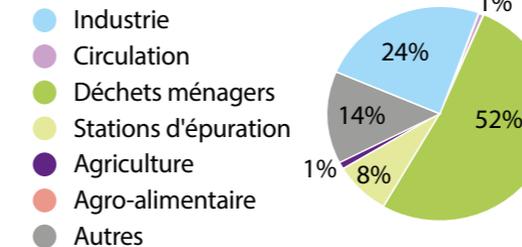
Nombre de plaintes recensées

Près de 480 plaintes ont été recensées au cours du 4^{ème} trimestre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nombre équivalent au trimestre précédent.



Origine des odeurs des plaintes

Les odeurs les plus ressenties sont liées aux déchets ménagers. La part de ces odeurs est en hausse, comme au cours du trimestre précédent, celles liées au secteur industriel sont en baisse.



Zoom plaintes

- Rapports de plaintes : nombre : 39
 communes les plus concernées : Gardanne (18 rapports)
 Ventavon (7 rapports)
 Saint-Saturnin-lès-Avignon (5 rapports)

- Commune ayant connu le plus de plaintes Gardanne (115).

Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.